
N° 95-0077 - Déplacements et voirie + finances et programmation - Oullins - Acquisition du lot n° 28 de l'immeuble en copropriété situé 12, rue Narcisse Bertholey - Département de l'action foncière -

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 septembre 1995, par lequel monsieur le président :

A. Expose ce qui suit :

La Communauté urbaine a acquis, dans le cadre de l'aménagement du secteur Narcisse Bertholey à Oullins et notamment de l'élargissement de la rue Narcisse Bertholey, la totalité des lots de l'immeuble en copropriété situé au numéro 12 de cette voie, à l'exception du lot n° 28 appartenant à monsieur Gérard Laurent.

Un accord vient d'intervenir avec ce dernier, selon lequel ledit lot, constitué par la jouissance exclusive d'une parcelle de terrain à usage de jardin et par le garage qui s'y trouve édifié, serait vendu à la Communauté urbaine au prix de 50 000 F admis par le service des domaines ;

B. Propose d'approuver le compromis signé par monsieur Gérard Laurent et de l'autoriser à signer l'acte authentique à intervenir, enfin de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu ledit compromis ;

Oùï l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le compromis signé par monsieur Gérard Laurent.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget de la Communauté urbaine - exercice 1995 - sous-chapitre 922-000 - article 210-9 - dossier n° 1 230-95.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,